

sage. Les agriculteurs soutiennent que le véritable problème, ce n'est pas l'ampleur des stocks, mais l'insuffisance des ventes, les bas prix, le coût élevé des éléments de production et les forts taux d'intérêt. Ils croient—et j'ai été particulièrement frappé de cette opinion parce que je l'ai entendue dans bien des régions des Prairies—que l'excédent a été surestimé d'au moins 20 p. 100. Il y a de vastes régions de la Saskatchewan où, je le sais, il n'y a pas d'excédent de blé. Je voudrais voir et entendre la preuve qu'a le ministre des 900 à 1,000 millions de boisseaux dans les greniers des agriculteurs et dans les éleveurs au 31 juillet. Il existe six ou sept autres raisons pour lesquelles ces fermiers ont signé cette pétition. Je vous lis la dernière qui indique qu'ils sont opposés au plan parce que:

Il n'y a aucune disposition pour les cultivateurs démunis de blé parce qu'ils sont les victimes de la grêle, de la sécheresse, du gel, des inondations, des vers ou des tipules...

Et j'ajouterais, victimes des libéraux.

... ni pour le jeune agriculteur qui tente de se lancer.

La pétition se termine ainsi:

Nous sommes donc opposés au Livre noir sur la réduction des emblavures. Nous ne pouvons pas, nous ne voulons pas en accepter les conséquences.

Voici ce qu'écrivait l'archevêque anglican du diocèse de Qu'Appelle:

Nous croyons aussi fermement que le programme fédéral visant à réduire la production de blé peut être considéré simplement comme mesure de temporisation afin de pouvoir mieux s'attaquer au fond du problème de la répartition des vivres dans le monde.

Nous reconnaissons que la décision de limiter la production de blé était la seule plausible sur le plan économique.

Mais sur le plan moral, c'est autre chose. Quand les deux tiers de la population du globe ont faim, quand un enfant meurt de faim toutes les trois secondes, alors que l'Ouest du Canada regorge de nourriture, refuser de produire des aliments me semble alors monstrueux.

J'ai aussi une lettre d'Avonlea, Saskatchewan, et une autre de Lancer, Saskatchewan. Ceci m'amène à demander: et l'an prochain? Mon collègue, le représentant de Saskatoon-Biggar, a posé cette question. J'espère que le ministre trouvera un moment ce soir pour nous fixer sur ce qui se passera l'an prochain. Un habitant de Lancer, Saskatchewan, me dit notamment ceci dans sa lettre:

J'ai maintenant 500 acres en jachère et 500 acres en chaumes. Si, cette année, je mets en jachère l'ensemble des 1,000 acres, je me verrai obligé d'ensemencer l'an prochain les 1,000 acres. Je n'ai pas d'autre choix, car je ne puis laisser la terre en friche pendant plus de deux ans.

Nous demandons au ministre ce qui se passera l'année prochaine.

D'après une autre lettre de la Saskatchewan que j'ai en main, les choses seront bien difficiles, sans paiements de blé au printemps,

[M. Benjamin.]

quand il faudra prendre les permis pour les véhicules, réparer les machines, acheter du carburant et faire face à leurs frais quotidiens et mensuels. Celui qui m'écrit attend les \$6 l'acre, qu'il ne touchera pas à la mi-juillet s'il augmente sa jachère d'été. Où se procurera-t-il des revenus? Jusqu'ici, ils n'ont pas encore livré leur contingent d'un boisseau et la campagne est plus qu'à moitié terminée.

Certaines lettres sont des copies de celles que j'ai reçues et que j'ai envoyées au ministre. J'espère qu'il les a lues attentivement. J'espère qu'il trouve le temps de répondre aux questions que posent ces agriculteurs qui écrivent de différentes parties de l'Ouest. Un de mes mandants a commencé sa lettre en disant:

Pour moi, rédiger une lettre, c'est comme prendre un bain pour un hippie. Mais le nouveau projet du ministère de l'Agriculture appelé LIFT, m'a fait lever la main.

Il n'aboutira à rien, sauf à soulever beaucoup de bonne terre arable et à faire monter la tension artérielle de beaucoup de cultivateurs. Celui qui ne cultivait que du blé et n'a jamais essayé de réduire sa superficie en blé ou de diversifier ses cultures, et qui a eu la chance d'obtenir des récoltes magnifiques depuis 1966, profitera sans doute. Mais pour les gens de Park Belt, ce programme ressemble plus à un coup de pied au derrière. La plupart des cultivateurs de notre région ont sérieusement tenté de réduire les emblavures en semant des graines oléagineuses et des cultures spéciales, plutôt par désespoir qu'autrement, par exemple, de la graine de lin, de la graine de tournesol, de sarrasin, de carthame, qui comportent de grands risques à cause du gel...

Le ton de cette lettre se retrouve dans la plupart de celles que je reçois. Je ne prendrai pas le temps de la Chambre pour en lire d'autres. Je veux dire au ministre que, de toute évidence, le programme est un fait accompli. Il n'y a pas la moindre chance que lui-même et le gouvernement décident de le retirer pour lui en substituer un autre. Cependant, je lui demande en toute sincérité d'annoncer bientôt ses règlements. J'espère qu'il le fera demain, et non pas lundi ou mardi prochain pendant le congé, alors qu'il n'aura qu'à tenir une conférence de presse sans avoir à répondre aux questions de l'opposition. Dans sa déclaration, j'espère que le ministre nous apprendra que le gouvernement, en formulant les règlements relatifs à son programme LIFT—ou WARP comme je l'appelle—et avec le nouveau régime de contingentement, aura reconnu les problèmes des agriculteurs et aura tenu compte de ceux qui ont réduit leurs emblavures. J'estime que la réponse qui m'a été fournie aujourd'hui par le ministre est insuffisante. Admettre 25 p. 100 de jachères d'été en 1969 n'est pas suffisant. J'espère aussi que le ministre, dans ses règlements, accordera quelque considération aux fermiers qui n'ont aucun excédent de blé à reporter et qui n'ont pas d'autre choix que de semer d'autre blé, qu'il exigera dans les règle-